

Animation et vie de quartier : une étude sur le Centre de loisirs d'Entre-Bois, à Lausanne

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **48 (1975)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-127744>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Animation et vie de quartier :

Une étude sur le Centre de loisirs d'Entre-Bois, à Lausanne

8

Suisse. Il faut également les aborder à nouveau, un « Logis Suisse romande » pouvant les intéresser davantage.

Revue « Habitation »

Dans une de ses dernières séances, le bureau du Comité de l'USAL romande s'était inquiété des retards constatés dans la parution mensuelle de la revue, et du désordre dans le fichier des abonnés ; une lettre, datée du 29 novembre, a été envoyée aux Imprimeries Populaires, qui s'occupent de l'administration de la revue. Une réponse tout à fait satisfaisante a été donnée par M. Luquiens, administrateur des IPL, et le fichier des abonnés est en cours de révision et de mise à jour.

D'autre part, M. Monot, rédacteur, signale que la récession actuelle n'est pas sans toucher également la revue « Habitation » : les recettes publicitaires sont en baisse, ce qui a pour conséquence une diminution des pages rédactionnelles ; c'est d'ailleurs le cas de pratiquement tous les journaux et revues, qui constatent une diminution de 25 à 35% des recettes publicitaires.

Après avoir abordé un certain nombre de problèmes rangés dans la rubrique « Divers », tel que celui du logement pour les personnes âgées, ainsi que celui du lieu et de la date de la prochaine assemblée générale annuelle, les membres du comité, constatant que l'ordre du jour est épuisé, décident de lever la séance.

Pierre-Etienne Monot,
rédacteur de « Habitation »

On se souvient que lors de son assemblée annuelle, au mois de mai, la section de Suisse romande de l'USAL s'était donné comme thème de débat le problème de l'animation et de la vie dans les quartiers ; thème important, qui avait donné lieu à des discussions passionnées, mais qui, faute de temps, n'avaient pas pu déboucher sur des recommandations concrètes, à l'usage notamment des coopératives de logement. Une occasion de revenir sur ces problèmes nous est donnée par la parution, à Lausanne, d'un gros cahier consacré à un bilan des activités du Centre de loisirs d'Entre-Bois. Etablie par des membres de l'Association, le comité, les monitrices et les animateurs de ce centre de loisirs, cette étude nous a paru mériter plus et mieux qu'une simple mention bibliographique. Aussi semble-t-il opportun de donner quelque retentissement à ce travail, qui nous a frappé par son aspect complet, par la modestie de son ton et l'intelligence chaleureuse de ses analyses. C'est pourquoi nous sommes allés interroger deux des rédacteurs de ce rapport, MM. Bertrand Nobs, président de l'Association du centre de loisirs, et Claude Honsberger, animateur. Nous transcrivons ici un résumé de cette discussion, suivi de quelques extraits significatifs du rapport lui-même.

La rédaction de « Habitation »

Les problèmes d'un centre de loisirs

Le Centre de loisirs d'Entre-Bois existe depuis 1953 ; il est situé dans le quartier de Bellevaux, qui présente les caractéristiques suivantes : premièrement, sa population a plus que doublé en vingt ans, alors que celle de la ville de Lausanne n'augmentait que d'un quart pendant cette période ; deuxièmement, Bellevaux passe pour être un quartier de personnes à revenus modestes, puisque, selon des chiffres cités dans le rapport, 92 % de la population du quartier appartiennent aux couches défavorisées de notre société, tandis que, par exemple, un quartier comme celui de Chailly, qui possède aussi un centre de loisirs, ne contient que 25 % d'habitants que l'on puisse qualifier comme appartenant, socio-professionnellement parlant, aux couches défavorisées. Ces différences économiques se traduisent aussi sur le plan politique : ainsi, aux dernières élections communales de 1973, le POP et le Parti socialiste recueillaient à Bellevaux 50 % des suffrages, mais à Chailly 28 % des voix, alors que pour l'ensemble de la ville, ces deux partis obtenaient 40 % des voix. Dès lors, on conçoit aisément que les problèmes d'animation se posent d'une manière très différente pour le centre d'Entre-Bois et pour celui de

Chailly, et que les aspirations de la population entraîneront des profils d'animation très divergents. Par exemple, le Centre de loisirs de Chailly a mis sur pied un cours d'arrangement floral japonais (ikebana), qui répond à une demande de la population du quartier ; à Entre-Bois, les demandes des adolescents sont de disposer de locaux où ils pourront démonter et réparer leurs motos et vélomoteurs : un cours d'ikebana les ferait certainement rire. D'autres centres de loisirs, comme le Cazard, accueillent des groupes organisés et structurés, tels que sociétés locales, groupes d'apprentis, organisations chrétiennes, ou autres, tandis que la vocation d'un centre de loisirs comme celui d'Entre-Bois est d'être à l'écoute d'un quartier, des problèmes de sa population, et en particulier des jeunes, et il ne serait pas possible de les embrigader autoritairement dans des activités qui apparaîtraient comme de l'activisme : l'activité (vannerie, émaux, peinture, bricolage, etc.) ne peut être un but en soi, une finalité pour elle-même, ce doit être bien plutôt un prétexte, une ouverture vers une meilleure connaissance des autres, et du monde, et par là, vers une émancipation, une autonomisation de la personne.

Comment fonctionne un centre de loisirs ?

Les six centres de loisirs de Lausanne sont réunis dans un organisme créé par la Ville en 1971, la Fédération lausannoise des centres de loisirs, qui comporte des délégués des associations d'usagers des quartiers, deux délégués de la Ville, un représentant du Centre vaudois d'aide à la jeunesse, et deux délégués des animateurs professionnels. La Ville de Lausanne prend en charge les dépenses infrastructurelles, telles que les loyers des bâtiments ou des locaux, les salaires des animateurs, les frais d'électricité et de chauffage, plus une somme – très insuffisante – de 5000 à 6000 fr. par centre pour les achats de matériel. Au-delà de la couverture de ces dépenses de base, et en ce qui concerne le coût du fonctionnement quotidien et de l'animation concrète, la doctrine de la Ville est la suivante : les centres de loisirs doivent s'autofinancer, et prouver leur bon fonctionnement par leur capacité à récolter l'argent nécessaire à leurs activités : c'est là une certaine conception de l'animation qui paraît trop entachée de l'esprit de rentabilité et de consommation payante. Ainsi, au Centre de loisirs d'Entre-Bois, qui se donne pour tâche de faire de l'animation sociale, il est difficile de demander aux habitants du quartier de Bellevaux de financer des activités dont ils ont en fait besoin, mais dont ils ne ressentent à

priori pas la nécessité. Prenons un exemple concret : à la suite d'enquêtes et d'interviews dans le quartier, il est apparu le besoin de fonder un club d'enfants (6 à 12 ans) qui, les après-midi de congé, puisse mettre sur pied des activités artistiques, de dessin, de peinture, d'expression corporelle, les enfants venant s'ils le veulent. Ce besoin est réel, puisqu'il y a, selon les jours, jusqu'à 40 à 50 enfants ensemble dans le centre de loisirs ; c'est une prestation presque gratuite, car cette activité est considérée par les responsables du centre comme un service public offert à la population du quartier. Mais, pour couvrir le salaire des monitrices, et les frais de matériel, une finance de cinq francs est demandée par enfant et par mois, la Ville ne voulant pas couvrir ces dépenses. Or, il n'y a que 15 % des parents qui pensent à payer ; est-ce aux monitrices de faire la police et de renvoyer à la maison les enfants qui n'ont pas reçu de leurs parents cette modique finance ? S'agit-il bien de faire la police et de les renvoyer, ces enfants, en fonction de l'argent qu'ils auront ou non apporté ? Cependant, il faut reconnaître que la Ville de Lausanne est proportionnellement plus généreuse que d'autres villes suisses ; mais à Genève, par exemple, le gouvernement cantonal accorde des subventions aux centres de loisirs, et à Zurich, c'est Pro Juventute.

Quelles sont alors les sources de revenu que le Centre d'Entre-Bois peut trouver pour son fonctionnement et son animation concrète ? Il s'agit des consommations au bar (sans alcool), de l'utilisation rémunérée de la petite imprimerie offset pour ou par des sociétés locales, des activités de ciné-club, de la location des salles à des groupes organisés. Mais c'est un difficile travail de corde raide, et les animateurs ont souvent l'impression de gérer la misère.

Rôle social du centre de loisirs

La raison d'être d'un centre réside dans son rôle, sa fonction sociale. Au départ, les centres de loisirs avaient pour but avoué de prévenir la délinquance juvénile au moyen d'un encadrement actif des adolescents. Il est vrai que des parents qui travaillent 44 heures par semaine dans des conditions économiques insuffisantes et sans pouvoir trouver dans leur métier des motifs d'épanouissement, ces parents ont peu de disponibilité pour leurs enfants, qui ont sous leurs yeux l'exemple de l'avenir auquel ils sont destinés dans notre société. On a vu qu'il était difficile de comparer les centres de loisirs entre eux, dans la mesure où quartiers, populations, clientèles de centres, sont spécifiques et peu comparables entre eux. On peut dire que plus un quartier a des

problèmes, plus le centre de loisirs trouve sa raison d'être ; encore ne faut-il pas se bercer d'illusions quant aux remèdes que peut apporter un centre de loisirs : dans une société conflictuelle et fondée sur la violence, les animateurs sont soit des gendarmes, soit impuissants et débordés. Leur seul recours ne peut être dès lors que l'ouverture d'esprit et la largeur de vue, afin de faire du centre un outil de rencontre, ouvert sans restriction à tous et à tous les besoins. L'idéologie dominante valorise les notions d'ordre, de propreté, d'organisation méthodique, comme moyens de santé morale et sociale, et souhaite que soient favorisées les activités paisibles, intégratrices, non contestataires, et si possible individuelles plutôt que collectives. Mais un centre de loisirs, ce n'est pas une liste de locaux impliquant et définissant des activités normalisées : les activités dont les gens ont besoin sont peu définissables à l'avance, et leurs motivations sont sujettes à évolution. Un centre de loisirs ne saurait fonctionner sur la base de postulats idéalistes et controuvés par la réalité des faits, et cela d'autant plus qu'il est une sorte de sismographe social, particulièrement sensible aux contradictions sociales et économiques. Mais il serait injuste de reprocher au sismographe d'enregistrer les secousses et convulsions de l'écorce terrestre, et ridicule de l'accuser de les provoquer.

Propos recueillis
par Pierre-Etienne Monot

Quelle animation ?

Quelques principes de base

Quelques idées

« Le secteur « socio-culturel » est aussi confus qu'il est répandu : toutes les ambiguïtés de l'animation, toutes les difficultés à définir l'animateur y sont réunies. A cheval sur la diffusion culturelle et l'assistance sociale, sur la tradition du mouvement ouvrier, l'éducation populaire et l'histoire des mouvements de jeunes, il se partage aujourd'hui entre deux tendances principales : l'une consiste à vouloir œuvrer dans le sens d'une « animation globale », l'autre à offrir des prestations de services techniques et des programmes d'activités de loisirs. »

Extrait de : « L'animatique, panorama de l'animation sociale, culturelle, commerciale, pastorale, politique ». Revue « Pour », N° 18/19, mars 1971.

« L'animation socio-culturelle est promotrice d'activités culturelles (d'acquisition, d'expression, de détente, dans un cadre pédagogique). Son champ de travail s'inscrit dans le cadre d'une formation permanente.

Elle doit donner à chacun, quel que soit son âge et son niveau social, le désir et la possibilité d'accéder à une meilleure connaissance du monde dans lequel nous vivons. »

Statuts de la Fédération lausannoise des centres de loisirs.

« L'animateur socio-culturel est un agent de promotion. Son champ d'action est le groupe humain. Son activité s'exerce dans les institutions à buts socio-culturels...

Elle s'étend à tous les âges. Elle a pour principal objectif la promotion socio-culturelle de la personne ou du groupe par l'information et l'expression, dans une perspective d'engagement dans la communauté. »

Convention collective de travail passée entre la Fédération lausannoise des centres de loisirs et la VPOD.

Un service public

La fonction du centre de loisirs est d'être au service de la communauté. Le financement de la collectivité, pris sur les impôts versés par les contribuables, et la raison d'être des centres de loisirs font que l'on peut affirmer que ceux-ci sont un service public, au même titre que les transports en commun, la bibliothèque municipale, ou la garderie d'enfants. Cette fonction de service public nous fixe deux obligations au moins : l'ouverture à tous et le respect des règles démocratiques.

Ouverture à tous

Si cette règle nous paraît essentielle, il faut reconnaître qu'elle connaît des limites naturelles : celles que nous imposent les locaux dont nous disposons (même si nous le désirons, il n'est pas possible avec ceux-ci d'accueillir toute la population de la petite enfance à la vieillesse et de satisfaire chacun), toute la population ne souhaite pas venir au centre de loisirs et nous ne pouvons pas offrir tout ce que la population demande.

Par la force des choses, nous sommes contraints de travailler plus avec une partie de la population qu'avec son ensemble.

Il existe d'autres genres de limitations qui, elles, ne sont pas naturelles et que nous refusons. Il s'agit de celles qui consistent à fermer le centre de loisirs volontairement à certaines catégories de population en fonction de leurs idées politiques notamment, ou de leur nationalité, ou... Nous reviendrons sur ce sujet lorsque nous parlerons des règles démocratiques.

Nous considérons que l'option d'ouverture à tous est réalisée lorsque les locaux, le matériel et les animateurs sont à disposition de la collectivité au centre de loisirs et hors de ses locaux et selon les disponibilités, la priorité étant donnée aux besoins propres du centre de loisirs.

Cette mise à disposition de la collectivité peut aussi inclure les groupes d'animation et les spécialistes d'activités, avec leur accord.

« On ne peut que difficilement imaginer le centre de loisirs tout seul, au milieu de la ville, ignorant l'existence et la vie d'autres groupements, sociétés, clubs, etc.

On doit aussi d'emblée exclure toute idée que c'est au centre de loisirs qu'il appartient « d'organiser » toute la vie sociale et culturelle de la cité. »

« Un centre de loisirs à Renens... Pour qui ? Pour quoi ? comment ? » Charly Reymond, mars 1974.

Règles démocratiques

A la suite du débat sur l'armée organisé dans le centre par un groupe extérieur à notre association, le comité a été amené à définir les règles pour une utilisation des locaux pour des manifestations politiques. Ces règles furent communiquées à la Municipalité. Elles furent de plus acceptées par l'Assemblée générale de la FLCL du 11 mars 1974 qui traitait de la politisation des centres.

Trois situations sont prévues :

A) Utilisation des locaux par des partis et groupes politiques ou religieux, pour des réunions internes
Ces activités peuvent se dérouler au centre de loisirs, dans la mesure de la disponibilité des locaux (ne pas perturber les autres activités du centre). Le comité de l'association du centre trouve normal de mettre ses locaux à disposition de groupes, organisés ou non, qui en font la demande pour des réunions internes, que ce soit des groupes à vocation de loisirs ou politique.

B) Utilisation des locaux pour une réunion publique organisée par un parti ou un groupe politique ou religieux

Dans ce cas, le parti ou le groupe politique ou religieux organisateur prend l'entière responsabilité de l'organisation de la réunion, l'association du centre de loisirs veillant au bon déroulement de celle-ci et au respect des lieux ainsi qu'aux modalités de la publicité montrant clairement qui est le véritable organisateur.

L'association détermine la fréquence de ce genre de manifestation en fonction du fait qu'il ne s'agit pas

de favoriser le monopole de tel groupe plutôt que tel autre.

Il est évident que si une partie plus ou moins importante de l'éventail politique ne veut pas organiser de manifestations dans le centre de loisirs, celui-ci ne peut pas être tenu pour responsable de cet état de fait.

C) Le centre de loisirs organise un débat public à caractère politique ou religieux, sur des problèmes généraux qui concernent l'ensemble des citoyens et habitants du quartier

L'association se réserve le droit d'organiser des débats sur tous les problèmes susceptibles d'intéresser les citoyens et habitants du quartier, sur des problèmes généraux ou particuliers. Dans ce cas, l'association veillera à ce que les différents points de vue puissent s'exprimer, en invitant leurs défenseurs à participer au débat. Il est évident que si une partie de ces derniers refusent de venir cela ne constitue pas une raison suffisante pour supprimer le débat ; le procédé serait trop facile, en plus qu'il représente une certaine lâcheté.

Réflexions sur l'animation

L'animation à Entre-Bois, quelques notions générales
Le chapitre qui suit a été élaboré, mais pas rédigé. Nous vous livrons donc des notes qui sont destinées à alimenter une réflexion que le manque de temps nous a empêché de mener à bien.

L'action du centre de loisirs se situe dans le contexte du temps libre

Signification du temps libre :

- Lorsqu'on a les moyens de ne pas travailler et encore la force de faire autre chose.
- Lorsqu'on a les moyens de ne pas travailler :
- travail supplémentaire et au « noir » ;
- travail fait dans son ménage pour économiser (bricoler des meubles, jardiner, raccommoder) ;
- Formation professionnelle hors des heures de bureau et d'usine.
- La force de faire autre chose :
- fatigues dues aux cadences anormales ;
- fatigues dues aux bruits anormaux ;
- fatigues dues aux transports anormaux.
- Après la vie familiale :
- les enfants ont besoin d'un contact avec leurs parents ;
- les conjoints doivent avoir du temps pour eux ;
- la fuite de la ville pendant les week-end.

- Moins d'heures officielles de travail, mais pas plus de disponibilités ;
- pour que la semaine soit moins longue (fuite du week-end) on fait des journées plus longues ;
- les transports plus long ;
- rythme moins naturel qui demande plus de temps de récupération ;
- travail supplémentaire et formation professionnelle ;
- fractionnement des tâches humaines dans l'espace et dans le temps ;
- qualité du temps de travail et qualité du temps de loisirs ;
- pas de possibilité d'esprit d'initiative au travail – idem dans les loisirs ?
- travail monotone – loisirs monotones ?
- travail abrutissant – choix des loisirs abrutissants (télévision, alcool, spectateurs sportifs, loisirs de masses) ?
- et inverse ?

Ce qu'on peut faire pendant le temps libre

- rencontrer d'autres individus ;
- rien faire – écouter de la musique – flirter – rêver – causer ;
- spectacles, manifestations ;
- débats – discussion – actions : sur tous les problèmes humains ;
- se former : pour se cultiver, pour renforcer une action, pour...
- activités de création ;
- bricolages ;
- sports.

Le centre de loisirs, une option pédagogique :

- Le centre de loisirs est un lieu où s'applique la pédagogie de l'autonomie et de la découverte de soi.
- But : des individus libres qui évoluent dans la vie en solidarité avec les autres, mais autonomes quant à leur personnalité.
- Moyens :
- laisser faire, mais analyser ;
- encouragement à la prise de responsabilités, à l'engagement ;
- sensibilisation aux phénomènes de groupes et de relations ;
- les activités sont le support, mais pas la finalité.

Les enfants

Description d'un mercredi après-midi au club d'enfants

14 heures : dès que l'animateur ouvre la porte, une

vague d'enfants se précipite dans le centre en prenant possession de tous les lieux disponibles : certains se ruent sur les journaux, d'autres se mettent près du bar pour jouer aux échecs, d'autres encore vont dans la grande salle, profitant du grand espace pour courir, sauter et crier. Un petit nombre se groupe vers les monitrices et ensemble ils discutent des activités de l'après-midi.

Ce jour-là, suite aux activités des dernières semaines, nous avons apporté du matériel pour fabriquer des marionnettes. Avec enthousiasme, un groupe manipule les tissus, la laine, les matériaux et, spontanément, quelques-uns se mettent à fabriquer une marionnette. A leur demande, nous donnons des indications pratiques.

D'autres enfants observent ou commentent. Nous leur suggérons de participer aussi à l'activité, encourageant les plus timorés à s'exprimer. Les autres enfants qui sont au centre sans participer à cette activité viennent voir de temps à autre soit un copain, soit nous-mêmes, soit ce qui se fait dans le local du club d'enfants. Il y a beaucoup de brouhaha à cause de ces allées et venues. Si un enfant commence à peindre ou à vouloir faire quelque chose tout seul, très vite il abandonne, dérangé par le bruit et l'excitation.

Ce jour-là, un groupe jouait près du bar, un autre dans la forêt.

16 heures : deux petites filles sont parties acheter le goûter et à leur retour tout le monde se précipite pour avoir sa tranche de pain et son morceau de chocolat. C'est à ce moment-là que nous prenons conscience du nombre d'enfants « usagers » du centre.

Dès ce moment, les enfants s'éparpillent par petites grappes, quelques-uns continuent leur marionnette, pour l'abandonner bientôt au profit de jeux avec leurs copains. C'est le moment de la fermeture du local du club d'enfants. Les monitrices rangent, avec l'aide de quelques rares volontaires...

La majorité des enfants restent entre eux, ou avec quelques ados, dans le centre. Ils se sentent chez eux.

Une partie des enfants qui restent au centre jusqu'à 18 ou 19 heures sont ceux dont la mère travaille à l'extérieur, et les adultes travaillant au centre restent à leur disposition.

Caractéristiques du centre de loisirs concernant les enfants

Le centre de loisirs d'Entre-Bois se situe dans un quartier de blocs locatifs à population salariée. Il est

attenant au collège, mais décentré par rapport aux voies de passage des piétons. C'est-à-dire qu'il ne se situe pas au centre des lieux de rencontre naturels des enfants.

La forêt est à proximité. Il y a un espace bétonné autour du centre.

Selon le nombre d'enfants qui viennent, le club d'enfants utilise une ou plusieurs salles qui ne leur sont pas exclusivement réservées.

Il est fréquenté par des enfants de 6 à 12 ans qui viennent librement pour se retrouver et pratiquer différentes activités. Il est à remarquer que la plupart des enfants qui fréquentent le centre habitent soit le chemin d'Entre-Bois, soit la rue Aloïs-Fauquex.

Une finance facultative de 5 fr. par mois est demandée. 15 % environ des parents acquittent cette finance.

Une équipe d'adultes

Pour atteindre nos buts, il est nécessaire qu'une équipe d'adultes encadre les enfants.

L'équipe doit comprendre des personnes ayant une formation différente, dans le domaine éducatif, artisanal, plus des débutants (jeunes sortant de l'école et n'ayant aucune pratique, mères de famille, etc.) et qu'il y ait un rapport convenable entre le nombre des débutants et celui des moniteurs.

L'équipe doit prendre le temps d'analyser les après-midi passés avec les enfants, ainsi que son fonctionnement (réunion hebdomadaire).

L'équipe doit jouir d'une formation permanente autogérée, c'est-à-dire gérée par elle-même en fonction de ses propres besoins.

Il faut que la reconnaissance du statut de moniteur fasse l'objet d'une étude.

Buts du club d'enfants

Le club d'enfants est avant tout un lieu de rencontre (remplaçant les espaces où jadis les enfants se rencontraient, devenus pratiquement inexistantes aujourd'hui dans nos villes) et un lieu d'expression. Un lieu de rencontre : cela veut dire que l'enfant y trouve un espace disponible pour jouer avec ses camarades.

Un lieu d'expression : cela veut dire que l'enfant a à sa disposition du matériel (tel que peinture, terre, bois, marionnettes) pour s'exprimer.

Pour réaliser cela, nous avons besoin en plus de l'espace à mettre à disposition des enfants, d'une équipe d'adultes qui travaille en collaboration avec les enfants. Si nous parlons de collaboration, c'est bien pour préciser que le club d'enfants n'est pas

une garderie. L'adulte est à la disposition de l'enfant pour favoriser la communication aussi bien entre les enfants qu'entre les enfants et les adultes, pour favoriser la prise de conscience de la créativité. En un mot, pour l'aider à découvrir ses possibilités et à s'épanouir dans un groupe en tenant compte des autres.

Financement

Dans un quartier tel qu'Entre-Bois, où plus des 90 % de la population est ouvrière, il est normal que le club d'enfant soit gratuit.

Pour sauvegarder la liberté de l'enfant à venir au centre par rapport au porte-monnaie de ses parents, il est normal qu'aucune finance ne soit demandée.

Nous pensons que le club d'enfants doit être gratuit, mais nous souhaitons et nous recherchons un soutien financier des gens du quartier et des personnes intéressées par le centre, des parents notamment.

Locaux

Actuellement, les enfants utilisent des salles qu'ils doivent transformer chaque après-midi à leur usage, puis, après quelques heures, ranger entièrement, afin que le soir même un groupe d'adultes puisse se réunir dans la propreté et l'ordre.

Il faudrait qu'il y ait quelques endroits, une salle au moins, dont ils puissent prendre entièrement possession afin de l'aménager comme ils l'entendent, à leur mesure, pour se créer un environnement d'enfants.

D'autre part, un atelier de peinture permanent, ainsi qu'un atelier de poterie permanent permettraient un meilleur travail. Le cadre suggérant en permanence l'activité qui se déroule dans un endroit, on « s'y met » plus facilement. Quel effort pour l'enfant que de toujours tout recréer, d'être en un après-midi à la fois l'architecte-décorateur et l'artisan-créateur. Quel artisan professionnel accepterait de déménager constamment son cadre de travail? Il perdrait trop de temps à se familiariser avec un cadre chaque fois nouveau.

De plus les activités exigent un certain calme et doivent se pratiquer dans un lieu excentré par rapport aux circulations principales du centre. A Entre-Bois la salle du collège conviendrait à ce genre d'activités.

Par contre, certaines activités telles que jeux, expression corporelle et théâtrale ne demandent pas un cadre précis, et l'usage de salles communes est possible.

Place de jeux Robinson

Nous pensons à la création d'une place de jeux Robinson. Nous entendons par là l'existence d'un terrain qui serait mis à disposition des enfants afin qu'ils puissent y découvrir et y pratiquer ce qui n'existe presque plus dans leur vie citadine, et qui est pourtant indispensable : un contact avec la nature allié à des projets de réalisation qu'ils fixeraient en groupe.

En 1965 déjà, le comité du centre de délasserment et de culture de Bellevaux envisageait une telle réalisation. Il s'était rendu à l'époque à Zurich pour visiter quelques places de jeux Robinson.

Actuellement, si le désir est grand de réaliser cette place de jeux, le projet n'est pas encore très élaboré. Un groupe de travail se constitue avec des personnes du centre de loisirs, de la Société de développement du Nord, de Pro Juventute, de l'APEF. Il va discuter sur des propositions établies par l'équipe de monitrices du club d'enfants, équipe qui s'est adjoint la collaboration d'un ancien animateur du jardin Robinson du Lignon (GE).

On peut néanmoins déjà définir les conditions minimums qu'il faut réunir pour une telle entreprise :

- a) Disposer d'un terrain. Un terrain qui conviendrait existe entre le centre de loisirs et le dépôt des TL. Ce terrain ne semble pas touché par le projet d'agrandissement des TL.
- b) Existence d'une cabane abritant les outils, un petit endroit pour se réunir ou prendre le goûter. Cette cabane pourrait d'ailleurs être le premier objectif de construction de la place.
- c) Existence d'un outillage simple et robuste (scies, marteaux, haches, outils de jardin).
- d) Obtenir un stock suffisant de planches renouvelables quand cela est nécessaire.
- e) Le terrain doit permettre de jouer et de courir, de creuser, de bâtir des constructions provisoires, de grimper...
- f) Il faudrait disposer d'un animateur aimant le contact avec les enfants, avec la nature et le bricolage. Celui-ci pourrait participer au club d'enfant en cas de mauvais temps, ainsi que l'hiver. De même que les monitrices du club d'enfants pourraient participer aux activités de la place de jeux l'été. Cette complémentarité nous paraît être favorable au développement de l'action entreprise avec les enfants. Le passage du personnel d'un secteur à l'autre suivant la saison et le temps correspondrait à la participation que nous avons déjà actuellement suivant la saison et le temps qu'il fait. Lorsqu'il fait beau nous avons

moins d'enfants, ceux-ci préférant aller jouer à l'extérieur.

Un projet plus précis sera établi lorsque la commission qui travaille actuellement sur le projet sera plus avancée dans ses travaux. Avant de passer à la réalisation, il est déjà prévu de sensibiliser la population des quartiers concernés (Entre-Bois, Ancien-Stand, Pontaise).

Le «problème» des adolescents

Définition de l'adolescent

En parlant des adolescents, nous pensons à la catégorie de jeunes située entre 13 et 20 ans. Ils se situent donc le plus souvent dans une phase de formation professionnelle, et habitent chez leurs parents. Par rapport à des temps encore récents, l'apparition de la puberté se fait plus tôt ; ce qui abaisse considérablement l'âge de ce qui était généralement compris dans l'adolescence : nous pouvons dire que celle-ci commence aux environs de 13 ans. Une autre caractéristique de l'adolescence est son état de dépendance par rapport au travail (situation d'apprenti), par rapport à la famille (autorité des parents) et par rapport à la société (ils sont encore mineurs). Le fait que la formation professionnelle est plus longue qu'avant fait que cet état de dépendance se prolonge plus longtemps, souvent vers 22-23 ans, accentuant les malaises qui y sont liés. De même, il est fréquent de rencontrer des jeunes travailleurs qui, bien que produisant et travaillant comme des adultes, sont maintenus dans un état de dépendance dans tous les autres domaines, n'ayant pas leur majorité.

Sur le plan personnel, l'adolescent peut être défini comme un être qui rassemble toutes ses forces vitales dans la recherche de l'autre, de ses amis et de l'autre sexe. Il cherche la relation humaine, a besoin de vivre le présent pour se sentir libre, il recherche le danger (moto, drogue, aventure...). En cela, il est différent de l'adulte qui recherche plutôt la sécurité, le travail, une situation. L'adulte croit souvent avoir résolu ses problèmes d'adolescents.

L'adolescence est également la première fois où un réel déplacement des points d'attache affectifs se produit : les parents ne sont plus le principal lien ; les camarades ou d'autres adultes prennent la relève.

Qui sont les adolescents qui viennent au centre de loisirs ?

Ils ne sont pas différents de la population du quartier. Ils sont issus de milieux salariés et effectuent en

général un apprentissage. Certains fréquentent très régulièrement le centre de loisirs (3 à 5 fois par semaine). D'autres y viennent à l'occasion de concerts, de films, de discothèques seulement.

Dans l'ensemble, ils se connaissent, en formant des groupes assez fluctuants, fixés sur quelques leaders qui représentent diverses tendances, par exemple : motards, adeptes de la musique pop ou simplement groupements affectifs.

Leaders

Dans chaque groupe de jeunes, il y a un ou des leaders qui fixent en bonne partie les normes du groupe : les goûts musicaux, la façon de s'habiller, certaines idées par rapport à la société, un mode de vie, bref, un système de valeur. Il est à noter que le groupe est relativement « étanche » à tout ce qui s'écarte des normes du groupe. Il serait faux de croire que les idées circulent librement et largement entre les différents groupes, qu'ils sont « influençables » sur le plan des idées, par exemple. En effet, leurs anti-corps sont nombreux.

Le problème des adolescents

En quoi y a-t-il problème ? Il apparaît, à travers des faits apparus récemment dans la jeunesse, des problèmes qui restaient inconnus ou extrêmement rares auparavant. Nous allons en énumérer quelques-uns qui mettront le doigt sur ces réalités.

La famille. Le début de l'adolescence est souvent le moment où apparaissent de très nombreux conflits au sein de la famille. Importante est cette recherche entreprise par l'adolescent afin de trouver d'autres références, d'autres relations auxquelles il s'attachera. Parallèlement, le jeune conteste les idées, la manière de vivre de ses parents et les critique fortement. Pour assumer un dialogue qui devient de plus en plus difficile, les parents devraient pouvoir être extrêmement disponibles, chose impossible, car ils restent préoccupés par le travail, les problèmes financiers, la voiture, la télévision ou les amis. En plus de cela, mal préparés à ce rôle difficile d'interlocuteur, ils ont tendance à réagir très affectivement, découragés et sentant échapper le peu d'influence qui leur reste. Suit alors souvent une rupture des contacts, qui restent nécessaires au pré-adolescent, et qui vont avoir lieu à l'extérieur de la famille, sous une forme très difficile à prévoir.

Les motifs de conflits s'en trouvent encore multipliés : la simple tenue vestimentaire, l'écoute d'un genre de musique précis provoquent des conflits intermina-

bles, de même que leurs nouvelles fréquentations considérées souvent comme négatives. La réaction de l'adolescent sera alors de rencontrer le plus possible ces nouvelles relations, y trouvant solidarité et indépendance.

Cette rupture se concrétise souvent par des fugues, ou des périodes plus ou moins longues pendant lesquelles ils vont vivre chez des camarades, abandonnant parfois école ou travail.

L'habitat. L'adolescent éprouve le besoin de discuter interminablement avec ses camarades, d'écouter la musique comme il lui plaît, c'est-à-dire fort, de bricoler. Ces activités, souvent bruyantes, se trouvent mal accueillies à cause du manque de place et d'isolation sonore. Dans quel immeuble locatif cela est-il toléré ?

L'exiguïté et le bruit non seulement exacerbent les tensions déjà existantes au sein de la famille, mais n'arrangent rien dans les rapports entre voisins, ce qui contribue à l'isolement social.

Il faut donc un prolongement au logement, c'est-à-dire des locaux où les enfants, adolescents et adultes pourront se réunir librement, trouvant ainsi les contacts dont ils ont besoin

L'école. Les difficultés liées aux dernières années d'école nous montrent sa difficulté de répondre aux réels besoins des élèves : preuve en est le désintérêt profond, l'ennui, exprimé quotidiennement par bon nombre d'élèves.

Cela tient entre autres aux points suivants :

- Le fossé entre l'école et la vie, l'école étant complètement coupée des autres institutions, et des lieux de production, et donnant une image aseptisée de la vie par des connaissances dites « justes » ou « fausses », écartant par là tout débat et fondant l'acquisition des connaissances sur la mémorisation.
- Le développement de l'esprit de compétition par les notes et les travaux individuels, au détriment de la solidarité entre élèves.

- Immobilisme et rigidité de l'institution qui ne permet aucune expérience pédagogique qui aille au-delà des détails.

Les plus jeunes d'entre eux sont encore à l'école. Il est particulièrement frappant de constater que leur réflexion par rapport à l'école est avant tout axée sur la personnalité de leur maître, trouvant l'école « bien » si celui-ci leur plaît, et trouvant l'école « inutile » ou « bête » s'il ne leur plaît pas. Ils en arrivent souvent à dire que la grande majorité des enseignants ne leur plaît pas du tout. Par

contre, ils ne font aucune analyse institutionnelle en cherchant par exemple à savoir ce qui dépend du maître et ce qui n'en dépend pas. De là à leur laisser croire que leurs problèmes conjugaux viendront de leur chef, que leurs problèmes de logement viendront de leur concierge ou enfin que si leurs loisirs leurs sont pénibles, les animateurs en sont responsables...

– L'éducation civique présentée en décrivant formellement les institutions comme une chose immuable et statique, sans présenter les courants d'opinions qui les animent, sans analyser les événements actuels sur les plans sociaux, économiques et politiques alors que nous savons que c'est précisément ces sujets-là qui motivent les jeunes à s'intéresser aux choses publiques. En fait, veut-on vraiment qu'ils s'y intéressent ?

– L'éducation sexuelle, par un spécialiste abordant le problème en très peu de temps et collectivement seulement, ce qui ne permet pas d'aborder les questions plus profondes qui les préoccupent, et se limite à une description anatomique et biologique des phénomènes.

– On objectera sans doute que des expériences intéressantes ont été tentées dans les collèges secondaires surtout, et qui ont permis d'aller beaucoup plus loin dans tous les domaines. A cela deux remarques :

– ces expériences sont très mal acceptées par les autorités ;

– elles s'adressent souvent à une minorité d'enfants déjà privilégiés par le système scolaire, étant au sommet de sa sélection.

– En conséquence, nous pouvons dire que l'école ne contribue pas à diminuer le fossé entre classes sociales ; elle les reproduit plutôt.

– De nombreux élèves s'y ennuiant et, de ce fait, font peu de progrès. Il est frappant de constater que beaucoup d'entre eux ne savent pas exprimer leurs opinions personnelles et ont perdu confiance entre eux, en leur faculté de réfléchir. Ils ne lisent d'ailleurs presque pas.

D'une façon générale, l'école contribue à leur imposer des règles de vie au lieu de les aider à trouver des raisons de vivre.

On constate actuellement qu'une proportion grandissante d'élèves des écoles ne terminent pas leurs classes : ils ne vont tout simplement plus à l'école, ne la supportant plus, malgré les réactions que cela provoque : amendes, intervention de l'administration,

obligation d'entrer en apprentissage tout de suite ou dans la vie productive.

Le travail

C'est le moment de faire le choix entre études, apprentissage ou travail sans qualification spéciale. Ce choix n'est pas seulement fait en fonction de leurs capacités, mais aussi du milieu social : un milieu « aisé » pousse aux études alors qu'un milieu « modeste » décourage l'adolescent. La situation financière intervient, alliée aux préjugés culturels. Ce n'est pas tellement la dépense que représentent les études qui influence la décision (des bourses existent) mais plutôt le manque à gagner que représentent plusieurs années sans salaire, ce qui implique le renoncement à l'indépendance financière et à certains avantages (argent de poche...).

Les jeunes ne tiennent pas à prolonger par plaisir le malaise provenant du fossé entre l'école et la vie. Ils pensent qu'en entrant dans la vie adulte le plus vite possible, ils vont pouvoir se trouver plus libres et plus facilement résoudre leurs problèmes. Ce en quoi ils se trompent. Leur autonomie reste très limitée, ils dépendent de leur chef au travail, de leurs parents à la maison et ne sont pas encore majeurs. Ils comptent sans l'aspect d'abord productif du travail et les problèmes d'argent (l'apprenti a un salaire trop petit pour être financièrement indépendant) qui suppriment une grande part des possibilités d'épanouissement dans leur nouvelle situation.

En entrant dans le monde du travail, une autre déconvenue les attend : tout est fractionné en tâches très spécialisées, le plus souvent à répétition : on fait appel à la productivité de l'individu, au détriment évident de ses facultés créatrices, et cela à presque tous les niveaux.

La télévision vient pour réaliser une émission sur l'apprentissage avec des jeunes terminant leur scolarité et des apprentis. Le journaliste discute de nombreuses soirées avec un groupe qui se constitue petit à petit autour de ce sujet. L'émission est réalisée, les jeunes ont pu s'exprimer librement et sans censure, le montage éliminant tout de même certains passages, pour des raisons techniques tout. Cette émission est extrêmement dure vis-à-vis de l'apprentissage, de l'intérêt du travail. Bien des jeunes disent n'y trouver aucune satisfaction, allant jusqu'à compter les secondes qui restent à effectuer. Ils concluent en disant : avant on crevait de la peste, nous on va crever du

boulot. Un éclairage cru est porté sur l'orientation professionnel, les conditions et surtout l'intérêt du travail qu'ils ont à assumer. Ces jeunes sont-ils une exception ?

Quant aux étudiants, bien que considérés comme privilégiés par la société, ils restent frustrés de toute application pratique de leurs efforts, naviguant dans un univers abstrait, souvent coupé des réalités.

Ils se trouvent souvent marginalisés malgré eux. En effet, ils ont leurs habitations, leurs restaurants, leurs loisirs.

L'entrée dans la vie professionnelle est rendue pénible également par un horaire de travail considérablement chargé, et par une diminution de leurs vacances. De même, une fatigue physique beaucoup plus grande en résulte. Leur disponibilité pour d'autres activités ou centres d'intérêts s'en amenuise énormément. Cela explique souvent leur refus d'accepter de prendre des responsabilités ou de s'engager en dehors de leurs obligations quotidiennes.

Un autre aspect de l'entrée dans la vie professionnelle peut être la découverte du manque d'honnêteté des adultes.

Un jeune que nous connaissons de longue date quitte l'école afin d'effectuer un apprentissage de radio-électricien. Etant l'un des responsables de l'installation sono du centre, nous le voyons se transformer au cours des mois, notamment en disant constamment : « Cet appareil ne vaut plus rien, il faut en racheter un nouveau », ou « Ça ne fait rien si cet appareil est endommagé, il est vieux. » Inquiétés par ces opinions, nous en arrivons à discuter de son travail, et des « méthodes » appliquées dans l'entreprise où il est. Nous constatons rapidement que la politique de l'entreprise consiste à tenter de convaincre le client que l'appareil qu'il a donné à réparer est gravement endommagé et qu'il serait vain de le réparer, en proposant bien sûr l'achat d'un appareil neuf. Or, la plupart du temps la réparation serait facile. Qui encourage le gaspillage ?

Dans la société

Sur le plan politique, la société leur dénie le droit non seulement de voter (majorité à 20 ans quand bien même ils participent pleinement avant cette limite à la production dans leur travail), mais aussi de s'exprimer publiquement. En effet, les manifesta-

tions politiques de jeunes sont très mal ressenties par l'autorité et le plus souvent réprimées. De même à l'intérieur des institutions (syndicats, partis politiques, associations de tous ordres), ils sont souvent cantonnés dans des « jeunesses » qui n'ont qu'une indépendance très relative par rapport à l'institution « mère ». On reproduit ici la vision scolaire qui vise à faire acquérir certaines connaissances « justes » avant tout débat.

Par la société, le travail est considéré comme le garant d'une jeunesse saine et intégrée ; mais, par l'absence de droits dans plusieurs domaines, les jeunes se trouvent de toute manière marginalisés, ce qui ne les aide pas à prendre en charge leur propre personne, et encore moins à s'engager dans la société. Une fois ces habitudes prises, il est bien difficile de les perdre.

Cela explique aussi pourquoi l'adulte ne supporte que très mal de voir un jeune ne faisant rien, même si c'est lors de ses loisirs. Il interprète cela comme une réaction contre le travail. Les adultes aiment bien voir les jeunes « s'occuper » pendant leurs loisirs, faire toutes sortes d'activités qui du même coup leur font passer le temps où ils pourraient être disponibles pour réfléchir. Ainsi, un énorme fossé existe entre loisirs et travail. Le travail reste pour beaucoup synonyme d'efforts désagréables, le loisir d'absence d'effort. Il est évident que nous tentons malgré tout de provoquer des situations de réflexion, car nous défendons l'idée que l'individu doit former un tout et consacrer également des forces en dehors de son travail.

Si on leur demandait : « Quel rôle avez-vous envie de jouer dans la société ? », ils répondraient probablement : « Aucun. » Ils ne désirent pas s'intégrer, devenir conforme à quelque modèle que ce soit.

Notre société recherche, par ses structures économiques, des marchés par lesquels elle va pouvoir écouler les produits qu'elle fabrique. Si ces marchés n'existent pas, elle n'hésite pas à les créer, par la publicité entre autres, érigeant des faux besoins comme nécessaires au bonheur de l'homme (télévision couleur, cigarettes, nouvelles carrosseries de voitures ou dernier modèle de motos, déodorants, cosmétiques, chaînes hi-fi, industrie de la chanson, mode vestimentaire, etc.). Le mot jeune est utilisé à toutes les sauces, et la clientèle jeune est particulièrement choyée, du fait de sa malléabilité.

De nouveaux besoins naissent ainsi parmi les jeunes qui ne pourront pas, dans la majorité des cas, être

satisfaits. Ainsi, un sentiment de frustration permanent les atteint, diminuant d'autant leur capacité de recherche de la réponse à leurs besoins réels, c'est-à-dire humains, qui restent à redécouvrir.

A 13 ans, ils ne parlent que du moment où ils en auront 14, et le jour de leur anniversaire ils arrivent triomphants sur un vélomoteur flambant neuf. La publicité a fait son effet.

A 16 ans, il est bien évident que le vélomoteur ne leur suffit plus. Comment faire? Rouler en moto ne leur est pas encore permis. Les plus bricoleurs, les plus hardis « maquillent » leur moteur, défilant à plus grande vitesse dans les rues. La pluie des amendes et des expertises s'abat sur eux comme des décorations de guerre.

A 18 ans, ils sautent sur une moto, y engageant tous leurs moyens financiers, et tout leur besoin d'aventures... Il est bien vrai que les possibilités d'aventures deviennent rares alors que dans notre société tout se « normalise ».

Dans le centre de loisirs

Naïvement, nous pourrions croire que les adolescents viennent au centre de loisirs dans le but de rechercher, de découvrir, de créer, de s'épanouir. Hélas, nous sommes en face d'une majorité qui, inconsciemment ou consciemment, compense.

Qu'ont-ils à compenser? Avant tout, le temps qu'ils considèrent comme perdu au travail, à l'école. Ils veulent penser le moins possible à ce temps perdu. D'autre part, chez eux, ils n'ont pu faire ce qu'ils voulaient : écouter leur musique assez fort, bricoler leur vélomoteur, ou se retrouver entre copains. Alors, ils veulent se saouler de musique, ne rien faire, profiter au maximum selon une habitude prise au fil des jours qui atteindra la monotonie de l'école ou du travail.

Nous ressentons chez eux un ennui permanent, de temps en temps rompu par des explosions de vie. Rares sont ceux qui cherchent consciemment à évoluer, à entreprendre des expériences nouvelles, à rechercher de nouvelles ouvertures. Nous ne pensons pas que ce fait est particulier au centre de loisirs ; dans bien des mouvements de jeunesse traditionnels, on observe la même tendance. Combien d'instituteurs des classes terminales se plaignent du manque d'intérêt des élèves. Combien d'entreprises recourent à des primes de bonne tenue atteignant jusqu'à l'équivalent de leur salaire mensuel, afin de créer (artificiellement) un intérêt pour le travail.

Au centre de loisirs, ils ne veulent pas faire d'efforts pour des choses dont ils ne voient pas une utilité immédiate pour eux-mêmes. Ce qui ne veut pas dire qu'ils n'en font pas. Ils seront capables de discuter des heures sur ce qui les passionne, de danser, de bricoler leur vélomoteur ou leur moto...

Ils s'installent dans le hall du centre. Sortent des gants de boxe, et préparent le match du siècle qui doit bientôt être retransmis par la télévision. Ils cognent toute la soirée, devant les filles qui regardent.

Ils sont par ailleurs curieux face à un nouvel interlocuteur qui les captivera par son vécu, par l'ensemble des solutions qu'il aura trouvées pour sembler heureux et équilibré.

Lors des après-midi dansantes du dimanche, qu'ils ont eux-mêmes organisées, l'équipe est là pour passer les disques. Par contre, le bar et la caisse d'entrée sont désertés, personne ne voulant assumer ces tâches. Il faut plusieurs interventions pour trouver quelqu'un, de même pour le balayage à la fin qui est d'ailleurs effectué toujours par les mêmes.

En venant au centre de loisirs, ils cherchent avant tout à se retrouver entre eux, dans des moments où ils n'auront rien d'autre à faire que d'être disponibles aux autres (ce qui ne veut pas dire qu'ils y parviennent). C'est pourquoi ils aiment prolonger le plus possible ces moments et ne veulent d'aucune contrainte extérieure. L'instant de la fermeture du centre de loisirs est à cet égard significatif, très souvent tendu, quelle que soit l'heure. C'est aussi le moment où les vraies conversations s'engagent, où les vrais problèmes se posent. C'est un instant privilégié que l'adulte, en tant qu'être rationnel, a tendance à négliger!

Le centre de loisirs est un lieu privilégié où les jeunes recherchent une forme de contact qui pourrait correspondre à une forme d'initiation dans d'autres sociétés, leurs premiers contacts personnels entre garçons et filles par exemple.

Certains adultes nous demandent souvent : « Qu'organisez-vous pour les jeunes? » ou « Que font-ils tous les soirs, restent-ils sans rien faire? » Nous touchons ici du doigt le problème de l'activisme, ou des activités organisées pour occuper les jeunes. Nous disons qu'elles ne sont pas souhaitables, car elles suppriment souvent des occasions de prise en charge et d'initiatives, et de plus, elles ne marchent pas. Il est bien préférable de rester atten-

tifs à leurs demandes et de les aider à mettre sur pied des activités pour lesquelles ils seront motivés. Ce qui veut aussi dire qu'il ne se passera peut-être rien pendant certaines périodes... Nous ressentons là aussi l'énorme fossé loisirs-travail, qui fait qu'ils ne veulent pas, dans un premier temps, organiser des activités. C'est en réfléchissant à cette situation qu'ils pourront la dépasser. En effet, tout programme est ressenti comme une contrainte de plus et ne sera pas appliqué. Et s'il l'est, il ne le sera qu'à contre-cœur. Par exemple, une activité photo n'a que peu de chances de réunir du monde; par contre, les photos prises lors d'un week-end collectif seront tout naturellement développées et agrandies dans le labo du centre. La même situation se produit lorsqu'un problème précis se pose à eux. Ils viendront spontanément en parler au centre de loisirs, sachant un dialogue possible. Répondre à ces demandes nous semble plus positif que d'en créer d'artificielles.

Les jeunes du centre ont pris l'habitude de se réunir régulièrement afin d'organiser différentes activités destinées au public ou pour eux-mêmes. Certains sont pleins d'idées et essaient de les réaliser avec le groupe. D'autres viennent là « en touristes », surtout par attachement avec le reste du groupe, et ne partagent que de très loin les objectifs des plus motivés, ce qui rend pratiquement inappliquées toutes les décisions prises depuis plusieurs mois. L'enthousiasme des meneurs se réduit de jour en jour, des conflits naissent, et les jeunes décident de dissoudre le Conseil d'animation, constatant qu'il est inefficace. Quelques semaines après, un nouveau conseil se constitue, réunissant cette fois un nombre plus réduit de jeunes (une dizaine). Ils tentent de remettre sur pied les idées abandonnées, mais constatent vite un certain découragement général, le « tri » des membres étant forcément arbitraire et ayant amené des tensions supplémentaires. Le groupe ne parvient pas à se stabiliser sur ses objectifs et se dissout à nouveau. Un nouveau Conseil d'animation prendra naissance bientôt, sous l'impulsion d'autres membres; vivra-t-il les mêmes déboires?

Fumée, alcool

Les jeunes en général fument beaucoup, ceux du centre aussi. Une mère de famille nous téléphone et se plaint que sa fille fume trop. Nous acquiesçons et lui demandons: « Fumez-vous vous-même? » Ce à quoi elle répond: « Oui, mais moi je supporte! »

En fait, les jeunes fument d'une part parce que beaucoup d'adultes fument, mais aussi surtout à cause du matraquage de la publicité scandaleuse faite dans ce domaine. Une fois l'habitude prise, il est bien difficile de s'en débarrasser, et très rares sont ceux qui y parviennent. Nous avons remarqué que la cigarette est parfois le petit élément d'échange qui facilite le premier contact entre inconnus, ou une manière de partager en offrant feu et cigarettes. Elle permet aussi de se sentir plus à l'aise en groupe par le semblant d'occupation qu'elle provoque.

Nous tentons de saisir toutes les fois qu'ils fument l'occasion de parler avec eux de cela, à l'aide d'arguments au départ objectifs qu'ils ne contestent d'ailleurs pas: atteinte de la santé, coût, bénéfices faits sur leur dos... Le problème se pose ailleurs: cela leur est égal de détruire leur santé. Leurs raisons de vivre? Peu importe, ils veulent vivre le moment présent, l'avenir les laisse indifférents. Il est donc difficile de les convaincre. Nous avons remarqué que le fait qu'aucun animateur ne fume est un bon argument. Nous essayons aussi de leur faire comprendre qu'ils se rendent en partie responsables du fait que les plus jeunes d'entre eux fument parce qu'ils ont offert des cigarettes ou qu'ils en ont fumé ostensiblement devant eux.

Quant à l'alcool, c'est la forme de drogue la mieux tolérée dans notre société, ce qui ne veut pas dire, et de loin, que ce soit celle qui fait le moins de dégâts. Les jeunes provenant de milieux modestes, assez conformistes, ne se ruent pas sur la drogue, forme de snobisme réservée à des initiés... Ils se rabattent sur l'alcool qui permet d'oublier ou de rompre certains mécanismes de défense interpersonnels et personnels. Au Centre de loisirs d'Entre-Bois, les problèmes dus à l'alcool sont beaucoup plus graves que les problèmes de drogue, pratiquement inexistantes.

A part cela, un certain nombre de jeunes boivent de temps en temps. Situation qui n'est pas grave dans la mesure où cela reste occasionnel. On pourrait croire que dans le centre de loisirs nous n'avons pas de problèmes avec l'alcool puisque nous n'en vendons pas. Il est malheureusement fréquent qu'après avoir passé une bonne partie de la soirée dans les bistrotts, quelques jeunes viennent se reposer au centre, sachant qu'ils seront accueillis. Nous bénéficions ainsi de leur présence tardive et de leurs comportements souvent irresponsables. Nous nous posons, face à cela, des questions quant à la conscience de certains cafetiers qui acceptent que des jeunes se saoulent dans leur établissement.

La drogue

Au-delà de ce phénomène, tentons de répondre enfin à la vraie question : pourquoi un jeune – votre fils, votre fille – en arrive-t-il, risque-t-il d'en arriver à préférer se « défoncer » plutôt que d'accepter cet avenir que nous lui avons fait ?

Citons M. Hicter, professeur à l'Université libre de Bruxelles et directeur de la jeunesse et des loisirs au Ministère de la culture belge :

« Je ne puis m'empêcher de dire que dans le domaine des jeunes victimes de la drogue, je considère la répression par la police comme l'aveu de l'échec et l'accentuation du drame. La peur de la syphilis a rarement écarté grand-papa des voluptés de l'amour vénal, et la peur de l'enfer n'a jamais vidé les confessionnaux. Il faut donc une autre approche. »

Dans « Jeunesse et Société » (Arnold, Bassand, Crettaz et Kellerhals), le problème de la drogue est traité comme une forme d'exil :

« L'exil part de la même question que celle que se posait la contestation : qui sommes-nous, que veut-on de nous ? Il fait par ailleurs la même analyse politique, en ce sens qu'il attribue la responsabilité de l'homme unidimensionnel et de la violence au système capitaliste et au collectivisme bureaucratique. Il renonce donc à l'interprétation psychologique, selon laquelle l'homme aurait des instincts discutables qu'il faudrait endiguer. Mais à la réponse de la contestation (révolution totale et installation de nouvelles façons de faire et de voir), il oppose un scepticisme foncier. Implicitement ou explicitement, il se rend compte à la fois que la vie est devenue impossible et qu'il ne sert à rien de lutter pour une révolution qui ne se fera pas. L'exil admet que les dés sont jetés, que le système social a atteint un point de non-retour.

» Deux formes d'exil vont dès lors prendre corps.

» La première est collective. Dans ce cas, l'exil prêche par l'exemple. Il met sur pied des groupes où tout sera différent de ce que l'on trouve dans la société environnante. Au lieu que les groupes soient à la fois provisoires et limités à certains moments, ils vont être cette fois-ci permanents.

...

» La deuxième forme est individuelle, encore qu'elle ait souvent besoin du groupe comme support. Elle consiste à se réfugier dans des pratiques ou des façons de voir et de s'exprimer consacrant la division entre la société générale et la personne. Qu'il s'agisse de pratiques sanctionnées par la loi (drogue ou autres) ou de conduites parfaitement admises (une certaine signification donnée aux voyages, aux

vacances, au temps de loisirs), nous retrouvons non pas un désir d'évasion chronique destiné à refaire ses forces, mais une volonté permanente de marquer la coupure entre une société à laquelle on ne veut plus s'associer et un individu qui, bien malgré lui, est obligé de vivre au sein de cette société.

Cette deuxième forme de l'exil, moins visible, moins repérable que la première, est probablement celle qui a plus cours. »

Nous touchons ici le nœud du problème : certains jeunes, qui se droguent ou pas, ne ressentent plus le besoin de s'adapter. Quelle alternative pouvons-nous leur présenter ? Théoriquement plusieurs, pratiquement, ils pourront n'en vivre aucune, la société ne le permet pas.

Ou alors ce sera une lutte qu'ils n'ont pas envie de mener. Devons-nous leur donner le goût de cette lutte ?

L'argent

S'ils restent dépendants, les jeunes ont tout de même un avantage : leur survie est assurée, le plus souvent par leurs parents. Logement et nourriture leur sont fournis. Aussi les sommes dont ils disposent pour leur argent de poche peuvent-elles varier considérablement. L'argent a pour eux une signification différente, et est beaucoup plus lié à la satisfaction des besoins du moment, à leurs loisirs. Ils peuvent parfois se permettre de dépenser leur gain d'un mois en trois soirées et deux disques, partageant tout avec leurs copains. Les choix qu'ils font sur ce plan ne plaisent pas aux adultes : pour certaines choses, ils n'ont jamais d'argent (activités du centre payantes, spectacles ou formes culturelles qu'ils connaissent moins) et pour d'autres ils en ont (motos, disques, cigarettes...).

Par quels moyens s'en procurent-ils ? Par tous les moyens, sans le « mériter » en utilisant des ressources à très court terme : en en demandant aux parents, à la famille, aux copains, en échangeant leurs vêtements, en revendant ce qu'ils possèdent, ou en effectuant des travaux très courts dans le temps. Ils veulent vivre le présent.

Ils hésitent à entrer dans la filière apprentissage – examens – diplôme qui leur permettrait certes d'avoir un salaire plus grand à long terme mais qui diminuerait leur temps libre du moment.

Ces faits sont souvent la réaction à ce qu'ils ont constaté :

– que l'argent constitue un pouvoir considérable et que beaucoup trop de choses y sont soumises. Cela les révolte ;

– leurs parents, à cause de leur travail, n'ont souvent plus de disponibilité vis-à-vis d'eux, ni pour vivre leur propre vie ;

– l'argent est utilisé vis-à-vis d'eux comme moyen de pression : primes de conduite et de travail s'ajoutant ou pas au salaire d'apprenti, argent de poche dispensé par les parents selon leurs propres critères, amendes, prix élevé de certaines choses auxquelles ils tiennent (concerts pop, motos...) qui leur font douloureusement ressentir cette dépendance.

Il est dès lors logique de penser qu'ils vont déployer de gros efforts d'imagination pour s'en affranchir.

La sexualité

Comme nous l'avons dit, l'adolescent rassemble toutes ses forces dans la recherche de lui-même et surtout des autres, de l'autre sexe en particulier. Cette recherche est vitale pour l'adolescent même si, pour l'adulte, elle paraît secondaire, parce que ces relations gardent le plus souvent une forme de camaraderie.

C'est aussi la première fois que se pose la question de la confiance entre parents et enfants. En effet, la conduite de l'adolescent dans ce domaine ne dépend plus beaucoup de l'attitude des parents : elle dépend de toute l'éducation, depuis la petite enfance. C'est ce sentiment d'impuissance qui inquiète souvent les parents : ils sont contraints de faire confiance à leur enfant, et de lui laisser prendre ses responsabilités, puisqu'ils ne peuvent le surveiller sans arrêt !

Un jeune a pris beaucoup de responsabilité dans le centre. Il s'occupe de tout, est toujours là, amène des copains, prend des responsabilités, crée une équipe. Un jour, nous ne le voyons plus. On se renseigne : « Il ne faut pas chercher, il s'est trouvé une fille ! » Cela nous montre que c'est important pour les adolescents.

Il serait d'ailleurs vain de vouloir empêcher ces rencontres, car elles auraient lieu de toute manière, clandestinement, dans une situation de culpabilité négative. Il est donc préférable de tenter de réunir les meilleures conditions possibles lorsqu'elles auront lieu. Des parents compréhensifs et ouverts, non culpabilisés face à la sexualité, favoriseront leur bon déroulement. Sinon des contacts ayant lieu dans le cadre d'un groupe seront plus favorables, par les échanges possibles avec celui-ci, un dialogue avec un ou des adultes qui permettront aux adolescents d'assumer mieux les problèmes qui peuvent se poser,

si des relations de confiance réciproques existent. Les obstacles principaux au rapprochement entre garçons et filles ne sont pas toujours où on les imagine. Les plus importants sont les mécanismes de défense qui se constituent chez l'adolescent lui-même (aussi chez l'adulte d'ailleurs) et contre lesquels il doit lutter, à travers sa recherche du « moi » (ce besoin de se connaître lui-même). Restent bien sûr les obstacles plus ou moins artificiels dressés par les adultes.

Il faut bien sûr veiller à ce qu'ils soient le mieux possible informés de toutes les questions touchant à ce domaine. Deux formes pourront se compléter : – des connaissances livrées telles quelles, à un groupe ou à un individu, et, d'autre part,

– la réponse à des problèmes personnels qui se posent, et au moment où ils se posent. C'est dans cette dernière forme que le centre de loisirs nous paraît pouvoir jouer un rôle utile, encore qu'assez limité actuellement. Cette limite est due aux interdits de la société.

L'image de la sexualité que donne la publicité, simplifiée, souvent superficielle, n'aide pas l'adolescent dans sa recherche. Si l'adolescent voulait vivre la sexualité comme incitant à le faire la publicité et les médias, la société le réprimerait bien vite !

Les remèdes habituellement utilisés par la société

Un bon nombre de spécialistes (travailleurs sociaux notamment) ont fait ces constats, et avant nous... Ils ont inventé un certain nombre de remèdes qui, à leurs yeux, pourront rétablir la situation. Hélas, comme la plupart des remèdes, ils agissent sur les effets plutôt que les causes. Ce qui veut dire qu'il faut en général attendre que la situation d'un adolescent se dégrade vraiment (bien qu'on ait remarqué des difficultés souvent bien avant) pour que les adultes interviennent, le plus souvent par la répression.

De quel arsenal notre société dispose-t-elle en face des jeunes qui n'entrent pas dans les normes ? Les moyens varient évidemment en importance et en qualité :

– le règlement du carnet scolaire contient des articles pour le moins anachroniques, qui permettent de « pincer » à peu près n'importe quel adolescent. Exemples : interdictions d'entrer dans tout établissement public avant 16 ans, de danser avant 16 ans (y compris dans les centres de loisirs), de sortir plus d'une soirée par semaine ; heures de rentrées fixées à 20 h. en hiver et 21 h. en été jusqu'à 16 ans. On voit à quel point ce règlement empêche sur des

domaines totalement privés et extérieurs à l'école. Pourtant, c'est au nom de ce règlement que peuvent être prises des sanctions. Ces principes accréditent par exemple l'idée que danser est mal, qu'aller boire un café est mal... Alors que primitivement on voulait protéger l'enfant ;

- les services de consultation et de réadaptation qui prennent des décisions sur lesquelles la famille ou l'enfant n'ont pas de prises ;
- des moyens de pressions divers :
 - scolaires par des heures d'arrêt, des punitions ou des travaux divers ;
 - au travail par des primes de bonne conduite qui peuvent être supprimées, ou la distribution de travaux plus ou moins ingrats à effectuer ;
 - des moyens de pression familiaux (heures de rentrée, argent de poche) ;
 - des mandats divers décidés par l'administration, par exemple la nomination d'un tuteur, la surveillance, l'obligation de travailler, l'interdiction de sortir, etc.
- l'appel à des éducateurs en milieu ouvert, qui peuvent suivre l'adolescent dans son milieu, et avoir un contact avec lui et sa famille ;
- les maisons d'éducation, allant de celles qui laissent une certaine liberté (dans les sorties et les fréquentations) à celles qui sont complètement fermées, c'est-à-dire les prisons pour adolescents. Il est à relever que Valmont, considéré par les autorités comme le « nec plus ultra » des maisons pour adolescents, comprend trois sections : l'accueil, l'observation et la détention. Ce qu'on ne dit pas, c'est que d'une part les pensionnaires en accueil sont relativement très peu nombreux, et que les deux autres sections privent les pensionnaires de liberté. C'est ainsi une prison plus moderne que les autres, avec des systèmes de surveillance un peu plus perfectionnés et des méthodes un peu moins brutales, ce qui ne change nullement le problème et laisse croire que des « résultats » pourront être obtenus. L'état de révolte dans lequel nous avons trouvé des adolescents qui y étaient placés ne laisse aucun doute sur l'action à long terme qu'ont de telles méthodes. Elles sont par ailleurs voulues par le législatif ou les autorités judiciaires...

Le plus souvent, par rapport à toutes les institutions qui ont à s'occuper des jeunes, nous pouvons observer les constantes suivantes :

- La possibilité d'une répression fausse le dialogue. L'adolescent ne peut pas se livrer, se confier. Il sait que le rapport de forces est toujours contre lui.
- Le fait de placer un adolescent dans une maison d'accueil, d'éducation ou de détention, provoque

chez lui un choc profond, surtout par la rupture complète avec toutes ses relations (ses amis et amies) qui sont sa principale et souvent sa seule raison de vivre. De telles solutions ne sont applicables que pour des cas extrêmement graves. Mais elles sont trop souvent appliquées « faute de mieux », c'est-à-dire à cause du manque de possibilités de soutien dans le milieu même de l'adolescence, par des éducateurs en milieu ouvert, par exemple.

- Les méthodes de la police qui, par des interrogatoires, par des interventions en force et des pressions par l'intermédiaire des autres institutions, déséquilibrer et perturbent l'adolescent. D'autre part, elle agit sans consulter d'autres organismes. Jamais un animateur n'a été consulté à Entre-Bois, afin de savoir s'il connaissait un adolescent, quelle était sa personnalité, ses problèmes ou quel soutien il était possible de lui apporter. Nous avons toujours appris par des voies détournées à quelles mesures il avait été soumis, sans possibilités même de dialogue ultérieur. Par contre, on nous demande de dénoncer le fugueur, et de livrer celui qui se réfugie au centre.

- Aucune coordination n'existe entre les différents services s'occupant de la jeunesse. Chacun garde jalousement son secteur. Les mesures qui en découlent gardent leur aspect partiel et non complémentaire, voire opposé (par exemple, le centre de loisirs sera présenté comme un lieu négatif, par certaines institutions sociales ou travailleurs sociaux, sans chercher à savoir ou à comprendre ce qu'il s'y passe).

Il faut aussi parler du coût du placement d'un adolescent dans une institution. Le prix de journée s'élève à plus de 90 fr. C'est donc extrêmement cher si l'on compare cela à d'autres possibilités de soutien notamment dans le milieu même de l'adolescent. En effet, un éducateur en milieu ouvert coûterait moins cher, même s'il ne s'occupait *que d'un seul* adolescent.

Il existe donc un manque très grand de moyens intermédiaires, qui consisteraient à offrir des possibilités de soutien à l'adolescent dans son milieu même, en agissant sur lui-même et sur ses relations. Ainsi, s'établirait une action, c'est-à-dire qui viserait à éviter que les situations se dégradent et puissent se rétablir d'une manière durable. La rééducation coûte bien plus cher que l'éducation et ses résultats restent plus qu'aléatoires.

Il ne se plaît pas à l'école et y va le moins possible. Il a déjà reçu plusieurs avertissements, il est sur la « liste noire ». Il est épris d'une

filles avec qui il se dispute un soir. Il en est malade toute la nuit et refuse de sortir de chez lui le matin, pour aller à l'école. Qu'à cela ne tienne, deux policiers viennent le chercher pour y aller. Il refuse. Il est mis dix jours en salle d'arrêt, libéré enfin par un éducateur qui connaît son problème ! Un adolescent supporte-t-il la solitude ? (Après, il a été placé à Vennes).

Deux éléments fondamentaux de ce soutien pourraient se situer, d'une part dans l'action d'éducateurs en milieu ouvert travaillant dans le milieu même des adolescents, d'autre part dans des équipements collectifs tels que les centres de loisirs qui permettent de varier les formes de contact et de vivre des expériences indispensables à la vie de l'adolescent. Ces deux éléments sont, actuellement, dans l'impossibilité de répondre de manière satisfaisante aux problèmes posés et ce pour plusieurs raisons :

– A Lausanne, les éducateurs en milieu ouvert ne sont qu'une poignée et leur action est considérée comme expérience. A notre connaissance, ils n'agissent que sur mandat.

– Les centres de loisirs sont dans un état de sous-développement qui ne leur permet pas de faire face aux besoins considérables qui existent. La plupart d'entre eux refusent l'accueil des adolescents, ce qui ne fait que reposer le problème.

– Les services utilisant les méthodes d'action traditionnelles observent avec une très grande réserve les autres modes d'intervention, gardant leur « clientèle » et n'élargissant pas les contacts.

En ce qui concerne les problèmes de drogue, il est à noter la création récente du foyer d'accueil et du centre de consultation (Drop In). En effet, la solution précédente, qui consistait à envoyer les cas graves à Cery, était insatisfaisante à plus d'un titre : extrac-

tion de l'adolescent de son milieu, méthodes médicales, mais ne permettant que difficilement d'atteindre les vraies raisons et soignant l'effet et non la cause.

Il est donc fondamental de donner aux centres de loisirs les moyens qu'ils n'ont jamais eus, ne serait-ce qu'en partie, à ce pourquoi ils avaient été créés au départ : la prévention de la délinquance. Si le but s'en est quelque peu élargi (non pour trahir la mission, mais avec l'espérance de mieux y répondre), il n'en reste pas moins que les véritables solutions n'ont pas été trouvées. Il est d'ailleurs significatif de voir à quel point les différentes institutions se brûlent les doigts à ce problème et pour la plupart... renoncent à l'aborder : il demande en effet une grande souplesse, une vision non répressive, un contact réel souvent en contradiction avec les structures traditionnelles et les habitudes prises.

En quoi il y a problème

Les pages précédentes démontrent qu'il y a problème. Pas tellement par la fréquence ou le nombre de délits graves commis par des jeunes, mais plutôt par une foule de faits, d'indices qui démontrent une malaise réel. Au centre de loisirs, nous constatons surtout qu'ils restent complètement désarmés, sans moyens vis-à-vis des problèmes qu'ils ressentent, et surtout ne croient plus beaucoup à un changement possible. Ils manquent de raison de vivre, croient très peu en leur avenir.

C'est donc plus le malaise d'une société ou d'une civilisation, la nôtre, qui se trouve ainsi révélé. En effet, les jeunes jouent, souvent inconsciemment, ce rôle de révélateur. Le vrai problème est de savoir si la société sera capable d'être sensible à ces faits nouveaux, et surtout de réaliser les changements indispensables qui en découlent. Nous ne pouvons

Epuration des eaux usées

grâce à 

- Installations d'épuration biologique
- Séparateurs d'essence, d'huile et de graisse
 - Fosses de décantation
 - Fosses digestives

Friwa veille sur la propreté de l'eau

Coupon : prière d'envoyer à Friwa SA
1897 Bouveret / VS avenue Remonfin

Je désire des prospectus

Je désire des conseils sans engagement

Expéditeur

No postal / lieu

téléphone

LAUSANNE **PAGANI**

Armoires-vestiaires en acier
Portes métalliques
Huissieries métalliques
Fenêtres en acier
Tablettes de fenêtres
Grilles caillebotis

Pagani & fils sa
 Constructions préfabriquées en acier

Reposoir 7 Téléphone 021/27 81 81 1007 Lausanne

STO  **REP**

Volets à rouleaux
Stores :
 bois, toiles, plastique, métal
Stores à lamelles
Entretien

Lausanne **STOREP S.A.** **Versoix**
 Place Palud 13 Ch. de l'Ancien-Péage
 Tél. 021/22 21 18 Tél. 022/55 30 62

Moniteur genevois
 de la construction, du logement
 et de l'aménagement

Cette publication spécialisée apporte aux architectes, maîtres d'œuvre, entrepreneurs, fournisseurs et agents immobiliers, une aide efficace. Ouvrage de documentation pratique, il fournit aux professionnels une multitude de renseignements indispensables.

Edition 1975

Moniteur genevois
 de la construction et du logement

Envoi sans frais moyennant paiement préalable de **Fr. 18.-** au compte de chèque postal **12-139 83**

pas dissocier la question des loisirs du reste de leur vie. En effet, leurs attitudes au centre de loisirs dépendent étroitement de ce qu'ils vivent quotidiennement et, pour les comprendre, nous devons nous intéresser à leur travail, à leur famille, etc. Nous estimons donc qu'à ce titre, nous pouvons poser un certain nombre de questions dépassant le cadre exclusif du centre de loisirs.

Analyse du problème

Le problème est-il de la société tout entière ou celui des adolescents? Disons d'emblée qu'une société a les adolescents qu'elle produit ou qu'elle mérite... Le problème des adolescents n'est donc que le problème de la société, révélé d'une manière différente, plus inquiétante et moins explicite peut-être que dans d'autres secteurs. Il serait illusoire de croire que des spécialistes (éducateurs, assistants sociaux, animateurs) vont pouvoir « normaliser » cette situation sans une remise en cause profonde des autres aspects de la vie (école, travail, famille...).

Vouloir agir sur le secteur des adolescents et seulement sur celui-là ne serait agir que sur les effets, et non les causes. Toutefois, cela ne veut pas dire qu'aucune possibilité d'action n'existe et qu'aucun changement ne pourrait intervenir chez les jeunes. Mais cela implique une référence permanente à la société tout entière et une critique possible de celle-ci, par les jeunes eux-mêmes, et par ceux qui sont en contact avec eux.

L'absence de possibilité pour les adolescents de discuter avec les adultes, et même d'obtenir des changements crée un risque certain de voir se développer un mode de vie et des structures parallèles, sans contacts avec la société de leurs parents.

Cela démontre la nécessité de pouvoir maintenir des contacts naturels entre jeunes et adultes, et surtout de permettre que les constats faits au contact des groupes de jeunes ne restent pas lettre morte à tous les niveaux. En effet, jamais les constats faits dans les centres de loisirs, par exemple, n'ont été utilisés dans la réforme scolaire, dans la manière d'organiser l'apprentissage ou de concevoir une vie politique différente.

Dans une société différente, existerait-il un problème d'adolescents ?

Pour que les problèmes liés à la jeunesse perdent de leur importance, il faudrait que les deux conditions principales suivantes puissent exister :

– Prendre en considération le point de vue des jeunes, leur donner des droits réels, qui leur permettraient d'être un véritable facteur de changement de la société. Pour cela, il faudrait les encourager à exprimer leurs idées personnelles dès le plus jeune âge, être capable de les discuter sans les réprimer.

– Etre dans une société qui autorise le changement, sans que celui-ci ne soit obligatoirement le fait d'un changement de rapport de forces ou d'une concession du pouvoir en place. Cela supposerait une prise directe du citoyen sur tous les domaines de son existence, à une échelle humaine.

Le problème du pouvoir se posera dans toute société. Toutefois, la nôtre, par la somme d'intérêts divergents qui s'y trouvent confrontés, est particulièrement bloquée dans ses mécanismes de changement autres que l'expansion économique et la conservation du pouvoir et des privilèges. C'est pourquoi les problèmes liés à la jeunesse n'y sont pas près de disparaître.